

FETE DE LA MUSIQUE

C'est sous une chaleur écrasante que plus de 250 personnes sont venues assister à la fête de la musique organisée par la municipalité en collaboration avec les 2 comités des fêtes. Un grand merci aux musiciens et chanteurs qui ont fait que cette manifestation soit une réussite.



FETE DES ECOLES

Samedi 24 juin, la fête de l'école est venue clôturer une année riche en événements pour l'APE : café de rentrée, marché d'automne, week-end crêpes, soirée bistrot-concert, boum... Cette dernière journée, avec sa nouvelle formule, a permis à nombre de parents de se retrouver et de partager une belle journée en famille.

Nous tenons à remercier encore tous les bénévoles et les participants qui ont permis, tout au long de l'année, de récolter des fonds pour les écoles.

Pour nous joindre ou nous rejoindre, rendez-vous sur le site de l'APE: www.ape-clinchamps-laize.org

A très bientôt!
L'équipe de l'APE



EVENEMENTS A VENIR

◆ Fête patronale de la Saint Matthieu

Le comité des fêtes de Laize la ville organise la traditionnelle fête patronale de la Saint Matthieu, les 16 et 17 septembre 2017.

Samedi : - à 16h30 la course Nature Laize-clinchamps, 10 kms sur routes et sentiers (participation 9€, 1 lot à chaque participant, à partir de 16 ans).
- le soir, retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifices.

Dimanche : foire à tout et Animations sur le thème des Antilles. Buvette et restauration sur place.

◆ Fête patronale des « Anges gardiens »

Organisée par le comité des fêtes de Clinchamps. Le programme sera fourni ultérieurement.

ECOLE MATERNELLE

Nous accueillerons 99 enfants à la rentrée prochaine. Au regard de cet effectif, la quatrième classe est pérennisée. Madame Edith Rekel rejoint l'équipe enseignante.

ECOLE ELEMENTAIRE

Nous accueillerons 136 enfants à la rentrée prochaine. Madame Nina Le Moigne rejoint l'équipe enseignante.

RYTHMES SCOLAIRES

Le décret qui permettait de modifier les rythmes scolaires a été publié tardivement le 27 juin dernier. Toute demande de dérogation devait être déposée pour le 5 juillet, délai de rigueur. Il a été décidé de reconduire à l'identique l'organisation du temps scolaire pour l'année prochaine afin de permettre d'engager plus sereinement la réflexion sur ce sujet.

SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES

Nous avons encore constaté cette année divers problèmes de stationnement gênant :

- ◆ aux abords de la place du bar du centre,
- ◆ Dans le lotissement des personnes âgées,
- ◆ Au niveau de l'espace vert à proximité de l'école maternelle, rue des deux fermes.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous garer sur la grande place à côté de la salle communale ou sur la place de la bibliothèque et ce, pour la sécurité de votre ou vos enfants et de tous les enfants accueillis à l'école. Nous vous rappelons également que le fait d'installer une chaîne devant la mairie et une autre en limite de la salle communale aux heures d'arrivée et de sortie des écoles, n'assure pas totalement la sécurité des enfants. En effet certaines personnes dont des parents d'élèves se permettent d'enlever ces chaînes, certains ne les remettent même pas en place et d'autres roulent dessus.

Dès la sortie de l'enceinte de l'école, les enfants sont sous la responsabilité des parents, en aucun cas ces derniers ne doivent les laisser sans surveillance rue Léonard Gille. Ce dossier « sécurité aux abords des écoles » sera réétudié par les commissions scolaires et voirie.

ACTION SOCIALE

FORTES CHALEURS ESTIVALES

Précautions à prendre par les personnes âgées, les personnes fragiles, les enfants et nourissons, les femmes enceintes :

- ◆ Eviter l'exposition au soleil, de sortir ou de pratiquer un exercice physique aux heures les plus chaudes.
- ◆ Aérer les pièces d'habitation quand la température extérieure est inférieure à celle du logement.
- ◆ Refroidir la température ambiante : volets, rideaux fermés côté soleil et ouverts à l'ombre.
- ◆ Humidifier l'atmosphère : disposer un bol plein d'eau par pièce.
- ◆ Boire au moins 1,5 litre d'eau par jour voire 2 litres.
- ◆ Boire à tous les repas. Boire entre les repas.
- ◆ Eviter l'alcool et les boissons sucrées. Bien s'alimenter.
- ◆ Refroidir son corps avec un linge humide posé sur les membres, sur la nuque, sur la tête.
- ◆ Porter des vêtements légers, amples, clairs.

Rappel aux voisins :

Si vous habitez à côté d'une personne âgée ou fragile, soyez vigilants, n'hésitez pas à lui donner un simple coup de fil ou à lui rendre une courte visite pour vérifier que tout va bien et lui prodiguer ces quelques recommandations.